

# Objectif rentrée de septembre pour l'école du Pontouvre

Les travaux avancent, le chantier est dans les temps. Trois classes maternelles et cinq élémentaires ouvriront en septembre.



Les futures classes du groupe scolaire. Rendez-vous en septembre pour la livraison des travaux.

Photos CL

**J**anvier 2013. Le conseil municipal de Gond-Pontouvre recevait l'architecte Danielle Briole, venue présenter le projet définitif de reconstruction du groupe scolaire du Pontouvre. Jugés trop énergivores, les anciens bâtiments, construits en 1954, déjà remaniés en 1990, devaient être détruits, la Direction régionale des affaires culturelles n'ayant pas relevé d'intérêt architectural spécifique à l'ensemble.

Mais certains éléments portaient la marque de l'architecte et designer Jean Prouvé, même si la construction était signée des ateliers Studal, avec lesquels Jean Prouvé avait rompu ses relations.

Quelques mois plus tard, à la grande surprise de Jean-Claude Beauchaud, le maire de l'époque, une pétition d'un millier de signataires, rejoints par Jack Lang, réclame le sauvetage de l'école «d'une valeur patrimoniale particulière».



**Janvier 2014.** Les éléments sont soigneusement démontés puis numérotés. Ils sont, depuis, stockés dans les ateliers municipaux de Gond-Pontouvre, en attendant la décision de la Drac quand à leur destinée future.

L'affaire aura retardé de plusieurs mois la construction du nouveau groupe scolaire.

**Janvier 2015.** Le chantier avance.

Les élus, qui l'ont visité le 13 décembre, ont noté que l'architecte Danielle Briole avait inséré dans sa réalisation une forme d'hommage à son illustre prédécesseur, en dotant les portes des classes de «hublots de lumière», signatures emblématiques du «style Prouvé».

Plus pragmatiquement, ils ont aussi constaté le respect global du calendrier. Trois classes maternelles et cinq élémentaires devraient donc ouvrir à la rentrée de septembre.

Pour permettre une bonne répartition des effectifs entre les différentes écoles de la commune, une carte scolaire devrait être mise en place dès la prochaine rentrée, permettant aux services municipaux de planifier les inscriptions en fonction des quartiers de résidence des parents.

«Il faut s'adapter à l'évolution démographique de notre commune», a affirmé le maire Gérard Dezier lors du dernier conseil municipal.

Jacques THIBAUT

